

Du 22 février au 1^{er} mars 2020
Prions ensemble aux intentions suivantes :

Samedi 22 février 16h00 Patricia Segriff / André Bourbeau 16h00 Remerciement à la Ste-Vierge Marie / Gloria Charron	Messe dominicale anticipée - Vert
Dimanche 23 février 8h30 John Darling / Claire Darling 8h30 Hildège & Pauline Léveillé / Darquise Léveillé 11h00 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens	7^e dimanche du temps ordinaire A – Vert

Messes sur semaine

Lundi 24 février 8h00 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens	Temps Ordinaire - Vert
Mardi 25 février 8h00 Michel Azam / Sa fille	Temps Ordinaire - Vert
Mercredi 26 février 8h00 Messe avec imposition des cendres	Mercredi des Cendres - Violet
Jeudi 27 février 8h00 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens	Temps du carême - Violet
Vendredi 28 février 8h00 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens	Temps du carême - Violet

Messes dominicales

Samedi 29 février 16h00 Marie Gertha Phanor / Roland Noel 16h00 Rosina Louis / Roland Noel 16h00 Fernand Noel / Roland Noel	Messe dominicale anticipée - Violet
Dimanche 1^{er} mars 8h30 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens 11h00 Aux intentions des paroissiennes et paroissiens	1^e dimanche de carême A-Violet

La lampe du sanctuaire est allumée, au cours du mois de février 2020 pour Luis Carvalho, demandée par Maria Carvalho.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT
AIDEZ-NOUS À REMBOURSER NOTRE DETTE

Un compte à rebours mensuel du remboursement: \$
Merci de votre générosité et de votre appui.

Vos Dons du mois de janvier 2019 – Merci Bien !

Quête régulière : 8.110,17 \$ Dime : 362,00 \$ Lampions : 284,15 \$



AGENDA

Adoration : Le 1^{er} vendredi du mois à 8 h30 après la messe.

Club de bridge : Mardi à 12 h 30

Groupe de prière : Vendredi à 19 h

La Vie Montante : Le dernier mardi du mois, à 10 h

Chevaliers de Colomb : Souper le 2^e vendredi de chaque mois, à 17 h 30, à la paroisse Ste-Geneviève

Les Ami(e)s de la messe du matin : Le 3^e mercredi de chaque mois après la messe de 8 h, au Food Court, Billings Bridge.

LA VIE DE NOS TROIS PAROISSES

MERCREDI DES CENDRES

Il y aura des messes avec impositions des cendres le mercredi le 26 février 2020 à :

- St-Thomas 8h00 et 19h00
- Ste-Geneviève 8h30 et 19h00
- Nativité 19h00

BOÎTE D'ENVELOPPES 2020. Les boîtes d'enveloppes pour vos contributions sont toujours dans le vestibule. N'oubliez pas de les réclamer.
Merci de votre compréhension.

POUR CEUX QUI SERONT BAPTISÉS OU CONFIRMÉS À LA CATHÉDRALE: L'appel décisif au baptême et l'inscription à la confirmation ou à la pleine communion auront lieu à la cathédrale Notre-Dame dimanche le 1er mars à 14h30. Faire parvenir les noms des candidats avant le 20 février à hlaporte@archottawa.ca ou par téléc. : 613-738-0130.

FÊTE DES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE - le dimanche 26 avril à 14h30, en la cathédrale Notre-Dame, Ottawa, pour les couples qui fêteront en 2020, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 ans de mariage ou plus. **Vous pouvez maintenant vous inscrire en ligne :** <https://www.catholiqueottawa.ca/anniversaires-de-mariage> ou prendre un feuillet d'inscription disponible à l'église de votre paroisse. Les inscriptions doivent parvenir au Service diocésain de pastorale **avant le 17 avril 2020.**

PRÉPARATION AU MARIAGE - Le Centre de services à la famille offre des sessions **du 24 au 26 avril 2020; et du 5 au 7 juin 2020.** Renseignements et inscription : 613-565-5166; info@csfamille.ca; <http://www.csfamille.ca/>. Rappelons que les fiancés sont priés de rencontrer le pasteur de leur paroisse avant de s'inscrire à une session de préparation au mariage.

RICHESSSES ET PAUVRETÉS – Deux sessions intensives, les samedis 14 et 28 mars (8h30-11h20 et 13h00-15h50). « *Les inégalités extrêmes sont hors de contrôle dans le monde* », martèle le rapport annuel (2019) d'OXFAM. Une relecture de l'évangile de Luc sur la richesse et la pauvreté est de mise. Collège universitaire dominicain, 96, avenue Empress. S'inscrire au 613-233-5696, poste 310. Professeur : Michel GOURGUES,

FOI ET TÉLÉVISION CHRÉTIENNE

Les 28 et 29 février, Père Yvan Mathieu, s.m., sera le conférencier de Foi et Télévision Chrétienne. Au cours de ses 3 conférences, il développera le thème « **Je demeurerai au milieu d'eux (Ex 25,8)** » Vendredi 18h30 à 20h30, samedi 10h à 16h30, Eucharistie. Il y aura aussi confessions samedi matin. Aucun frais d'inscription. Bienvenue à toutes et à tous. Endroit : salle paroissiale de l'église Saint-Gabriel, 55 rue Appleford, Ottawa. Renseignements : www.foi-et-televisionchretienne.org ftc@bellnet.ca 613-748-1337.

BILLET DE LA SEMAINE

Carême, ça existe encore?

“Quels sacrifices vas-tu faire pendant le Carême?” C'est la question que les gens se posaient autrefois à l'approche du mercredi des cendres. L'Église nous encourageait à pratiquer le jeûne, la prière et l'aumône ou, comme on aime dire aujourd'hui, “la prière, la privation et le partage”. L'Église nous imposait même certaines privations spécifiques: pendant les 40 jours du Carême chaque adulte qui n'avait pas encore 60 ans devait jeûner, c'est à dire, manger moins aux repas et ne pas manger entre les repas. De plus, chacun devait se choisir un sacrifice supplémentaire pour le Carême, soit une privation (chocolat, café, alcool, tabac), soit une bonne action (prier davantage, assister à la messe tous les jours, donner aux pauvres).

Aujourd'hui, j'ai l'impression que plusieurs catholiques n'observent plus le Carême. On n'aime pas se faire imposer des comportements. Pourtant, l'Église a encore ses exigences. Les adultes qui n'ont pas 60 ans doivent encore jeûner, mais maintenant c'est seulement pour deux jours: le mercredi des cendres et le vendredi saint. Et tous doivent s'abstenir de viande tous les vendredis du Carême ou bien remplacer cette privation par une bonne oeuvre (comme donner aux pauvres). Donc, ces exigences existent toujours, et il n'y a aucune raison de ne pas en tenir compte, sauf pour des raisons de santé.

Et il n'est pas nécessaire de s'en tenir aux privations traditionnelles, comme s'abstenir de nourriture; notre jeûne peut prendre d'autres formes, comme s'abstenir de la télévision, de l'internet, des réseaux sociaux, des distractions qu'on trouve sur notre téléphone cellulaire, de la critique des autres, du bavardage et du commérage.

Voilà la façon traditionnelle d'observer le Carême: on se comporte mieux pendant 40 jours, après quoi on revient à sa conduite habituelle. Nos pratiques du Carême, nos prières, nos privations et notre partage, cessent à Pâques. Je vous propose une autre façon de voir le Carême, non comme une période essentiellement de privation, mais comme une préparation de 40 jours pour Pâques. À Pâques, on nous demandera de renouveler notre engagement baptismal comme disciple de Jésus. Si on est son disciple, on veut lui ressembler le plus possible. Dans cette perspective, le Carême devient une période d'entraînement: on se donne comme objectif de se débarrasser d'une mauvaise habitude ou d'acquérir une bonne habitude, et on a 6 semaines et demi pour faire ce changement dans notre vie. Rendu à Pâques, on pourra renouveler son engagement baptismal en sachant qu'on a fait un pas en avant, qu'on est monté d'une marche dans notre vie spirituelle. Ça me semble une vision plus intéressante du Carême.

L'abbé Michael

Pensée de la semaine

« Si quelqu' un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint et c' est ce que vous êtes. » (1 Cor 4, 17)